

# Conférence en ligne des Hauts représentants des services de police et autres services répressifs.

*La Convention MEDICRIME : un instrument international pour  
lutter contre la contrefaçon des produits pharmaceutiques en  
période de pandémie COVID-19*

## PROGRAMME

**Council of Europe  
Palais de l'Europe  
Strasbourg, France  
8 - 9 juin 2021**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



## Mardi 8 juin

08.30 – 09.00 Accueil des participants - Connection KUDO

09.00 - 09.30

### OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

- M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DGI, Conseil de l'Europe
- Mme Ilana de Wild, Directrice de la lutte contre la criminalité transnationale organisée et les nouvelles formes de criminalité, INTERPOL
- M. Burkhard Mühl, Chef du Centre européen de la criminalité financière et économique (EFECC), EUROPOL
- M. Jean-Claude Brunet, Ambassadeur en charge des menaces criminelles transnationales et de la lutte contre les trafics illicites d'armes légères et de petit calibre (France)

09.30 - 11.30

### SESSION 1 :

#### A. Le Conseil de l'Europe appelle les pays européens à renforcer leurs outils juridiques et judiciaires - Convention MEDICRIME

La Convention MEDICRIME en résumé par Dr. Sergei Glagolev, Président du Comité des parties de la Convention MEDICRIME

#### B. Enquêtes sur les produits médicaux falsifiés - Échange d'expériences et de bonnes pratiques.

**Modérateur :** M. Christian Tournié, Lieutenant-Colonel, Gendarmerie Nationale, (France), Directeur adjoint de l'OCLAESP, Affaires européennes et coopération internationale. Vice-Président du Comité des Parties de la Convention MEDICRIME

- France : Lieutenant-Colonel Eric Bayle, Chef de la Division de la stratégie et de l'analyse à l'OCLAESP, Gendarmerie Nationale, Ministère de l'Intérieur, Arcueil
- Spain: Mme Myriam Borque Cascajo, Police investigator, Police Nationale, Madrid

#### *Coffee break*

- Portugal : M. Fernando Carmo, Inspecteur, Police Judiciaire – UNCC
- Belgique : M. Jan Van den Boeynants, Commissaire, Chef adjoint de la Police judiciaire fédérale, Unité fédérale de la santé publique et de la criminalité environnementale, Bruxelles

11.30 – 12.00

Discussion

12.00 - 14.00

Pause déjeuner

14.00 – 15.30	<p><b>SESSION 2 : Coopération internationale dans les unités multidisciplinaires</b></p> <p>Modératrice : Melle Louise Riondel, Criminal Law and Counter-Terrorism Division, DGI, Conseil de l'Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Rory Corcoran, Directeur adjoint, Direction des marchés illicites, du crime organisé et du crime émergent, INTERPOL</li> <li>- M. Sergio Tirro, Chef de l'équipe anti-contrefaçons - IPC3, EUROPOL</li> <li>- Mme Marta Castillo Gonzales, Chef de secteur - IPR - Enquêtes et opérations sur la santé et l'environnement, Commission Européenne, Office Européen de Lutte Antifraude (OLAF)</li> <li>- M. Maurice Emiola Adefalou, Officier, IPR, Responsable du programme santé et sécurité, Organisation Mondiale des Douanes (OMD)</li> <li>- Mme Cecilia Fant, Directeur régional EMEA, Pharmaceutical Security Institute, (PSI)</li> <li>- M. Hugo Alexandre de Matos Tavares, Chef de l'Unité nationale des renseignements et des enquêteurs criminels, Autorité économique et de sécurité alimentaire, (ASAE), Portugal</li> </ul>
15.30 – 16.00	Discussion
16.00-16.15	<i>Pause</i>
16.15 – 16.45	<p><b>SESSION 3 : Le rôle des réseaux sociaux, d'Internet et des nouvelles technologies (NTIC) dans la détection, la prévention et la lutte contre la contrefaçon des produits médicaux</b></p> <p>Modérateur : M. Bernard Leroy, Directeur de l'Institut de recherche anti-contrefaçon (IRACM)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Michel Sebah, Responsable de la stratégie anti-contrefaçon et de la coordination de la sécurité de l'entreprise, SANOFI</li> <li>- M. Arnaud Pourredon, Co-fondateur et PDG de MEDITECT</li> <li>- Mme Aline Plançon, Fondatrice de l'ONG PMEDS</li> </ul>
16.45 – 17.00	Discussion
<b>Fin de la première journée</b>	

## Mercredi 9 juin

08.45 - 09.00	Accueil des participants – Connection KUDO
09.00 – 09.45	<b>SESSION 4 : Nécessité de mieux former les membres des équipes d'enquête en matière de contrefaçon de produits médicaux et d'infractions similaires</b>  <b>Modérateur :</b> M. Hugo Bonar, Consultant international <ul style="list-style-type: none"><li>- Mme Mailis Pukonen, Cheffe du département des opérations, Collège Européen de Police (CEPOL)</li><li>- Mme Eva Pastrana, Chef de l'unité HELP, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit. DGI, Conseil de l'Europe, « Criminalité pharmaceutique et convention MEDICRIME: cours en ligne HELP du Conseil de l'Europe»</li></ul>
09.45 – 10.15	<b>Discussion</b>
10.15 – 10.30	<i>Pause</i>
10.30 – 11.00	<b>Résumé de la Conférence : Comment améliorer la mise en œuvre de la Convention MEDICRIME ?</b>  <b>Discussion</b> entre M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DGI, Conseil de l'Europe et M. Hugo Bonar, Consultant international
11.00 – 11.15	<b>CLOTURE DE LA CONFERENCE</b>  M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DGI, Conseil de l'Europe.